

**Sujet : [INTERNET] extension carrière Montredon-Labessonnié ; observations du
26/07/2025 11h**

NOUVELLES LACUNES à COMBLER

1) l'AP du 17/06/2025 ouvrant cette enquête mentionne notamment :
"Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 27/12/2024 relatif
à l'examen de recevabilité de la demande susvisée"
"Vu la réponse SAS BESSAC TPC à l'avis de l'autorité environnementale"

=> ledit "rapport" et ladite "réponse" ne figurent pas au dossier en ligne =>
les ajouter , égard à l'article 6.3 de la Directive EIE ; à défaut, je vous prie
de me communiquer copie dématérialisée dudit "rapport" et de ladite "réponse" .

2) l'avis du PNRHL du 29/04/2025 mentionne notamment :
"le projet porte sur des parcelles identifiées comme réservoir de biodiversité
de la TVB du Parc concernant les sous-trames prairies. il ne fait pas l'objet de
mesures d'évitement ou de compensation pour ce réservoir de biodiversité. le
projet de réhabilitation manque de plus à ce jour de détail concernant le volet
paysager ainsi que sur l'intégration paysagère ... le PNRHL émet avis favorable
sous réserve d'application des prescriptions de la Charte du Parc citées
ci-dessus ..."

=> le dossier doit être enrichi par la levée de cette réserve du PNRHL .

pour mémoire , ce dossier est disponible en ligne à 2 permaliens :

<https://www.centretarn.fr/urbanisme/plui/enquete-publique/>

<https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Eau-Environnement-Prevention-des-risques/Environnement/Projets-impactant-l-environnement/Dossier-d-enquete-et-resume-non-technique-du-dossier/Montredon-Labessonnie-Enquete-publique-SAS-BESSAC-TPC-Revouvellement-autorisation-environnementale>

en conséquence les observations du Public à cette enquête doivent être reflétées
à ces 2 permaliens .

respectueusement,
bruno piketty